

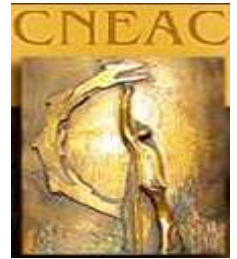


GROUPE DE TRAVAIL EDUCATION DE LA CNEAC

Responsable : René VILLELA

5,rue des Meuniers, 11610 PENNAUTIER

Tel : 04 68 25 13 56 / 06 88 71 38 03 / e-mail : rene.villela@wanadoo.fr



Pennautier, le 30 Juin 2009

Aux CTR de la CNEAC

Objet : « Ecole du Chiot de la SCC »

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La Première Rencontre Nationale des Formateurs « Ecole du chiot de la S.C.C » du 20 Juin dernier au campus de la Société Royal Canin, d'Aimargues, a donné le départ officiel d'une politique nationale « Ecole du Chiot de la S.C.C. » avec le Groupe de Travail Education de la CNEAC, comprenant Madame Maryvonne MAHLER, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Guillaume DUBLANCHE, Monsieur Jean-Claude NAVARRET, avec, pour , responsable, Monsieur René VILLELA .

Dans un souci de n'oublier aucun club désirant ouvrir dans l'avenir une « Ecole du Chiot de la S.C.C », nous vous demandons de nous signaler les clubs de votre zone d'influence, pratiquant des disciplines de la CNEAC ou de la CUN, désirant se rallier à la notion éducative précoce dans le but d'étudier les possibilités de mise en place de stages de formation de Moniteur Ecole du Chiot avec pour finalité d'homologuer de nouveaux clubs « Ecole du Chiot de la S .C.C. »

Pour lancer rapidement notre opération de partenariat avec la Société Royal Canin « Ecole du Chiot de la S.C.C » nous vous demandons, dès à présent, pour les clubs que vous avez répertoriés le 20 avril 2009, avec lesquels le GTE va rentrer rapidement en contact, de nous indiquer s'ils répondent bien aux critères exigés pour la certification :

- ✓ Posséder un moniteur en Education canine 1^{er} degré, ou un moniteur de club, ayant suivi un stage « Ecole du chiot de la S.C.C. ».
- ✓ Avoir une zone délimitée réservée pour les chiots et aménagée suivant les préconisations de la CNEAC.
- ✓ Assurer au moins une séance par semaine pour les chiots.

Les clubs, sur proposition du GTE, et approbation par la suite de la CNEAC, seront habilités et recevront une plaque d'identification offerte par la CNEAC, véritable label d'un encadrement compétent, que vous aurez la charge de remettre.

Les Club certifiés recevront gratuitement :

Un totem et un calicot « Ecole du chiot de la S.C.C », des affiches et flyers personnalisés à définir en quantité avec le contact régional Royal Canin, un dvd de présentation et de vulgarisation « Ecole du Chiot », un dossier presse, un livret « L'Ecole du Chiot », un diplôme officiel «Ecole du Chiot de la S.C.C.», offert par la CNEAC, à décerner à chaque adhérent, après un minimum de 10 leçons, au cours d'une cérémonie réunissant les élus et la presse locale.

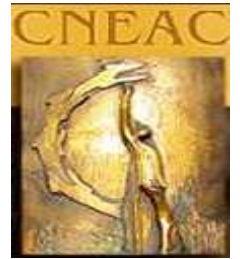


GROUPE DE TRAVAIL EDUCATION DE LA CNEAC

Responsable : René VILLELA

5, rue des Meuniers, 11610 PENNAUTIER

Tel : 04 68 25 13 56 / 06 88 71 38 03 / e-mail : rene.villela@wanadoo.fr



Pour chaque formation de moniteurs, une coopération et une subvention sont prévues avec la Société Royal canin.

Je tiens à vous préciser que les « Ecoles du Chiot de la SCC » ne sont pas rattachées à un partenaire unique et que les clubs gardent la liberté d'avoir des relations commerciales avec d'autres sociétés de Pet-Food.

En vous remerciant de votre collaboration précieuse à venir avec les représentants du GTE pour cette opération nationale, sans distinction de commissions, en faveur de l'éducation canine précoce de l'« Ecole du Chiot de la S.C.C. », favorisant le développement comportemental harmonieux du « Membre de la Famille » que représente le chiot depuis ces dernières années, avant de devenir le Chien Citoyen de demain ,

Je vous prie de recevoir, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



**Responsable du GTE :
RENE VILLELA**

